



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E111375

VALABLE JUSQU'AU 24/11/2027

ÉDITÉ LE

29/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2003

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 07/10/2024

Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC mulhouse 2011B131

Siret : 449 594 779 00026

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 00 09030-

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 21827188304

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 10497185304

Situation fiscale et sociale : A jour au 09/09/2026

Raison sociale : CENTRE DE RENOVATION ET CONSTRUCT IMMO

16 RUE DE LORRAINE

(16A)

68270 WITTENHEIM

Téléphone : 03 89 48 12 80

Portable : 06 76 20 11 03

Fax :

Site Internet : <http://www.cri68.fr>

E-mail : contact@cri68.fr

Responsabilité légale :

EKENTOK SUKRU PRÉSIDENT

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Couvreur,Électricien,Menusier,Peintre,Plâtrier / Plaquiste,Plombier)	25/11/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	25/11/2024
o Radiateurs électriques, dont régulation.	25/11/2024
o Ventilation mécanique	25/11/2024
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	25/11/2024
o Fenêtres de toit	25/11/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	25/11/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	25/11/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	25/11/2024
o Isolation des combles perdus	25/11/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	25/11/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.